

du 6 février 2018

Heure du début de séance : 17h35

Lycée professionnel  
Antoine  
5 rue de Longvic  
21300 CHENOVE

Téléphone  
03.80.52.23.23  
Télécopie  
03.80.51.26.10  
Email  
0211356k@ac-dijon.fr

**Nombre de participants : 21 votants**

**Invités : 3**

**Excusés : 3**

**Absents : 3**

**Quorum : 16**

Le quorum étant atteint, Monsieur le Proviseur ouvre la séance. Monsieur le proviseur demande au conseil d'administration d'accepter la présence de Mme Gibault et M. Hamon, étudiants en master MEEF 1<sup>ère</sup> année dans le cadre de leur stage d'observation et de pratique accompagnée sur le lycée, de Mme Bouscaud responsable du service de gestion.

**Secrétaire de séance** : Luciana Bouchez

## **Approbation du compte-rendu du CA du 30 novembre 2018 :**

Un exemplaire du compte-rendu du précédent CA a été adressé par mail à chaque membre titulaire et suppléant.

Pas de remarque. Il est soumis au vote. :

**Vote : 20 Pour : 20 Contre : 0 Abstention : 1**

## **Approbation de l'ordre du jour :**

Il n'a pas été déposé de question diverse.

Il est proposé d'ajouter un point financier à l'ordre du jour concernant les taux de charges communes.

L'ordre du jour est soumis au vote :

**Vote : 21 Pour : 21 Contre : 0 Abstention : 0**

➔ **Adoption à l'unanimité**

## **Introduction**

Le proviseur présente deux nouveaux membres du CA :

M. Fouad Said, représentant de la municipalité en remplacement de Mme Dal Molin

Mme Vanlauwe, adjoint gestionnaire suite au départ de M. Bray au 31/01/2018. Le non remplacement de M. Bray par un adjoint gestionnaire contractuel ou titulaire a obligé à une réorganisation du service de gestion, ce qui explique la présence de Mme Bouscaud en CA.

Une information est apportée sur le compte rendu de la commission permanente envoyé avec la convocation de ce conseil d'administration. Elle concerne la liste des contrats qui a été votée et qui a été oubliée sur le compte rendu envoyé aux membres du CA, elle est donc ajoutée sur ce compte rendu.

NOM CONTRAT	MONTANT CONTRAT ( € )	Obligatoire oui/non	Prestation	Date Échéance
AB PRO CLIM	1 188,00 €	oui	Maintenance Clim Laverie	2019
ACTUA COM - IPNEOS	623,04 €	oui	maintenance téléphonie	2023
A.F.C.E - Retif	710,40 €	oui	Matériel de Cuisson	2019
AMG COM / CORIOLIS	2 881,44 €	oui	Téléphonie	2021
APAVE SUDEUROPE	2 682,00 €	oui	contrôle sécurité	2018
ASEPTEO	1 190,40 €	oui	dératisation	janv-21
CHUBB SECURITE	8 569,02 €	oui	sécurité incendie	2019
DATAVENIR ( MICROSOFT)	1 989,90 €	non	logiciel	2019
EIMI	4 742,86 €	oui	chauffage	2021
GEP SOLUTION	185,00 €	non	désidrateur	
GRAND DIJON	3 419,55 €	oui	collecte déchets	2019
INCB	3 677,60 €	non	LOA distributeur de plateaux	oct-20
INDEX EDUCATION	2 485,20 €	non	pronote	2019
RENAUD PROTECTION INCENDIE	815,88 €	oui	extincteur	déc-20
ISS HYGIENE ET PREVENTION	1 032,82 €	oui	bac à graisse cuisine	2019
MAIF	3 204,33 €	oui	assurances élèves, véhicules	2019
NEOPOST	855,60 €	non	affranchissement	2020
OTIS	852,00 €	oui	ascenseurs	
PORTIS	456,62 €	oui	portails électrique	
PREVENDIS	900,00 €	oui	sécurité gaz	2019
S.A.S.	115,50 €	oui	déchets infirmerie	2019
SIGEC	21 665,85 €	non	photocopieur	2023
SIEMENS SAS	2 214,61 €	non	chaufferie	2019
SUEZ SRA SAVAC	252,00 €	non	Pompage et nettoyage bac à graisses	2018
SYSTEMES PLUS	300,00 €	oui	installations sportives	2022
<b>TOTAL :</b>	<b>65 821,62 €</b>			

## Affaires Intérieures

- Organisation de la semaine du 7 au 11 mai 2018  
Lundi 7/05 : journée banalisée (pas de cours), réunion en groupes de travail  
Mardi 8/05 : jour férié  
Mercredi 9/05 : cours normaux (permet 1 seul déplacement pour les élèves internes)  
Jeudi 10/05 : jour férié  
Vendredi 11/05 : journée banalisée (pas de cours), réunion en groupes de travail.  
Sur les journées du lundi 7/05 et du vendredi 11/05, certains élèves de 1PLP, 1MS qui ne sont pas internes seront convoqués pour passer leur CCF d'histoire.

**Vote : 21 Pour : 21 Contre : 0 Abstention : 0**

➔ **Adoption à l'unanimité**

- Occupation des logements : l'attribution du logement en Nécessité Absolue de Service à M. Deuze Frédéric a pris fin au 31/12. Ce logement est donc libre à une éventuelle location.

## Affaires Pédagogiques

- Point sur les projets conduits par les élèves du CVL  
Madame Lanaud, représentante des personnels d'éducation, présente le bilan de la réunion du CVL du mardi 30/01. Les membres du CVL ont formulé à cette occasion les attentes des élèves en matière de rénovations et de matériaux concernant le projet éducatif « sanitaires ». Le budget initial va finalement être fortement revu à la hausse pour satisfaire les demandes des élèves. Monsieur Vuillemot, proviseur, ajoute qu'une charte de bon usage sera mise en place à destination des élèves ainsi qu'un tableau de passage des équipes d'entretien.
- **Préparation de la rentrée 2018**  
Le contexte national de cette rentrée est présenté, les priorités nationales pour le 2<sup>nd</sup> degré sont :

- Poursuite de l'enrichissement de la réforme du collège
- Mise en œuvre du « plan étudiants »
- Développement des dispositifs de scolarisation des élèves en situation de handicap

Pour l'académie de Dijon, l'évolution des moyens d'enseignement à la rentrée 2018 se traduit par le retrait de 71 emplois conséquence d'une baisse prononcée des effectifs dans les lycées généraux-technologiques et les lycées professionnels.

Pour la voie professionnelle, la baisse importante d'effectif, le financement de l'évolution de l'offre de formation initiée l'an passé fait passer l'abattement pour places vacantes à -1,2%

### ➤ La structure

Une présentation détaillée a été faite en commission permanente, elle est reprise en insistant sur les liens qui existent entre les effectifs et les moyens de dotation qui ont été alloués :

formations	Spécialités	capacités	dotation
3 <sup>ème</sup>	Prépa pro	15	32h
CAP 1 <sup>ère</sup> année	CIP + AS	12+12	57h
CAP 2 <sup>ème</sup> année	CIP + AS	12+12	55,5h
Bac Pro	PLP	15	3 x 32h
	MS	18	3 x 31h
	LOG	18	3 x 31h
	SN	24	3 x 32h
<b>MCTA fermeture à la rentrée 2018 (-17h)</b>			0h
		<b>Total</b>	<b>522,5h</b>

Complément dotation	Effectifs pris en compte	Rentrée 2018	Rentrée 2017
Effectif Bac Pro Industriels Filière SN capacité supérieure à 15 élèves	<b>67</b> (24+24+24)	<b>67x11,5/20 = 38,53h</b>	<b>71x11,5/20 = 40,83h</b>
Effectif Bac pro Tertiaires Filière MS capacité supérieure à 18 élèves	48 (0+24+24)	<b>48x11,5/24 = 23h</b>	<b>48x11,5/24 = 23h</b>
UNSS		6h	9h
Accompagnement Personnalisé	2,5 x 12	30h	30h
Classe UPE2A	24	18h	18h
Total dotation liée à la structure = <b>638,03h</b> (660,33 en 2017)			
Ajustement académique : <b>636,50h</b> (661,50h en 2017)			

La Dotation Horaire Globale (DHG), représente le nombre total d'heures d'enseignement mis à la disposition du lycée, elle est détaillée et comparée à celle de 2017 ci-dessous :

Type des Moyens alloués	2018	2017
Heures Poste HP (personnels)	<b>561,5h</b>	<b>562h</b>
Heures supplémentaires année HSA	<b>69h</b>	<b>77h</b>
Total : DGH	<b>612,5</b>	<b>639h</b>
Enveloppe UPE2A heures poste	<b>18h</b>	<b>18h</b>
<b>Total dotation sans IMP</b>	<b>630,5h</b>	<b>657h</b>
IMP (identifiées sur dotation)	<b>6h</b>	<b>4,5h</b>
<b>Dotation totale :</b> <b>Totalité des moyens alloués</b>	<b>636,5h</b>	<b>661,5h</b>
<b>Ecart 2017-2018 (-17h / MCTA)</b>	<b>636,5h</b>	<b>644,5h</b>
<b>Comparaison 2017-2018 : -8h dont 5HP et 3 HSA</b>		

Les choix faits dans le cadre de l'autonomie et les contraintes « ressources humaines » ont été présentés en commission permanente, ils sont repris rapidement pour d'éventuelles questions.

Le TRMD, ci-dessous est de nouveau explicité :

Disciplines	TOTAL BESOINS	apport	écart	maj service	bmp	CSF	csd	hsa
Lettres-Histoire - P0210	87,500	72,00	-15,500			9,00		6,500
Lettres-Anglais - P0222	45,800	54,00	8,200				9,00	
Espagnol	14,800	18,00	3,200					2,800
Maths-Sciences - P1315	71,900	54,00	-17,900		9,00			8,900
PSE - P7200	18,500	18,00	-0,500					0,500
Arts appliqués - P6500	18,500	18,00	-0,500					0,500
EPS - L1900	51,200	40,00	-11,200		8,00			3,20
Gestion-compta-P8039	127,400	90,00	-37,400		18,00			19,40
Gestion-orga-P8038	21,200	18,00	-3,200					3,20
Technologie - L1400	2,500	0,00	-2,500		2,50			0,000
GM-Construction - P4100	19,000	0,00	-19,000		18,00			
Conduite engins - P6320	9,000	0,00	-9,000		9,00			0,00
GM-MSMA - P4550	68,200	54,00	-14,200					14,20
GM-GE - P5100	41,000	36,00	-5,000					0,000
MRBT - P5120	20,000	18,00	-2,000					2,000
Lettres - L0202	18,000	0,00	-18,000		18,00			
<b>Total</b>	<b>634,500</b>	<b>490,00</b>	<b>-144,50</b>		<b>82,50</b>	<b>9,00</b>	<b>15,00</b>	<b>64,00</b>
<b>Danois</b>	<b>-4,000</b>							<b>-4,000</b>
<b>Consommation</b>				<b>566,50</b>		<b>HSA</b>	<b>64,00</b>	
				<b>561,5</b>	<b>HP</b>	<b>HSA</b>	<b>69</b>	
				<b>-5,00</b>	<b>contrôle</b>		<b>5,00</b>	

- 2,5h Demande PSTG
- 2h (UPE2A) Demande PSTG
- Demande création poste spécifique
- 0,5h
- Demande création poste spécifique
- Pas de marge

Aucune suppression de poste n'est demandée.

La répartition et l'utilisation des moyens de dotation et les propositions de création de poste sont soumises au vote

**Vote : 21 Pour : 21 Contre : 0 Abstention : 0**

➔ Adoption à l'unanimité

## Affaires Financières

### ➤ Récapitulatif des taux de charges communes pour 2018 :

Pour rappel, les taux de charges communes sont les pourcentages appliqués aux recettes du service SRH pour déterminer le montant de participation au service ALO.

Pour cette année 2018, suite à l'instauration d'un forfait 5j à la demande de la Région, l'ensemble des taux sont les suivants :

	2017	2018
Taux de charges communes relatives à l'internat	35%	33%
Taux de charges communes relatives aux DP à la prestation	25%	25%
Taux de charges communes relatives aux DP au forfait 5j	-	25%
Taux de charges communes relatives aux commensaux	35%	35%

**Vote : 21 Pour : 21 Contre : 0 Abstention : 0**

➔ Adoption à l'unanimité

### ➤ Conventions : pour chacune des conventions présentées ci-dessous, les votes valident l'autorisation donnée par le CA au proviseur pour les signer.

#### ○ Avec l'école de gendarmerie départementale de Côte d'Or

Cette convention définit les modalités de partenariat pour l'hébergement (repas) des élèves de la classe de TMS (15 élèves « sécurité publique »), pendant les jours de présence sur l'école, la semaine du 30/04/2018 au 04/05/2018, 4 jours (mardi 1/05 férié) au tarif de 6,10€ le repas.

**Vote : 21 Pour : 21 Contre : 0 Abstention : 0**

➔ Adoption à l'unanimité

○ **Avec le SDIS**

Cette convention définit les modalités de partenariat la période de formation des élèves de la classe de TMS, pendant 4 semaines du 12 mars 2018 au vendredi 6 avril 2018. Elle concerne les 8 élèves qui ont choisi la dominante « sécurité incendie » pour un volume de 140 heures et un montant de 2800,00€.

**Vote : 21 Pour : 21 Contre : 0 Abstention : 0**

➡ **Adoption à l'unanimité**

○ **Avec les collèges partenaires de l'action « découverte du lycée professionnel »**

Cette convention précise les modalités de participation aux transports des élèves le mardi 6/03 pour participer à l'action proposée par le lycée. Montant de 75,00€ avec le collège G. Roupnel.

**Vote : 21 Pour : 21 Contre : 0 Abstention : 0**

➡ **Adoption à l'unanimité**

○ **Avec les collèges partenaires de l'action « découverte du lycée professionnel »**

Cette convention précise les modalités de participation aux transports des élèves le mardi 6/03 pour participer à l'action proposée par le lycée. Montant de 75,00€ avec le collège de Brochon.

**Vote : 21 Pour : 21 Contre : 0 Abstention : 0**

➡ **Adoption à l'unanimité**

○ **Avec les collèges partenaires de l'action « découverte du lycée professionnel »**

Cette convention précise les modalités de participation aux transports des élèves le mardi 6/03 pour participer à l'action proposée par le lycée. Montant de 75,00€ avec le collège de Genlis.

**Vote : 21 Pour : 21 Contre : 0 Abstention : 0**

➡ **Adoption à l'unanimité**

○ **Avec l'association Centre d'Information Jeunesse de Haute Saône**

Cette convention précise les modalités de partenariat pour l'animation d'un atelier sur le thème de la discrimination en classe de 2SN à l'initiative de Mme Gorichon, professeur de lettres/anglais le vendredi 30 mars 14h à 17h pour un montant de 50,00€.

**Vote : 21 Pour : 21 Contre : 0 Abstention : 0**

➡ **Adoption à l'unanimité**

➤ **Décisions Budgétaires Modificatives, pour information.**

Sur le BOP 230 « fonds sociaux » : 4500,00€ versés le 05/01/2018 cette somme s'ajoute à la somme 203,89€ « reliquat 2017.

➤ **Répartition Crédits d'état**

De nouveaux crédits d'état ont été alloués au lycée sur le BOP 141 « Crédits pédagogiques » versés le 05/01/2018 d'un montant de 930,00€.

Il est proposé au CA de répartir cette nouvelle dotation de la manière suivante :

La totalité des 930,00€ sur AP « s'ouvrir à l'international » pour financement d'actions dans le cadre du partenariat avec le lycée de Manheim.

**Vote : 21 Pour : 21 Contre : 0 Abstention : 0**

➡ **Adoption à l'unanimité**

➤ **Déspecialisations de crédits.**

Reliquat du dispositif « bourse d'excellence » pour un montant de 399,05€, il est proposé au CA d'affecter cette somme sur VE « mettre en situation de réussite » qui pourra être utilisée en fonds sociaux.

**Vote : 21 Pour : 21 Contre : 0 Abstention : 0**

➔ **Adoption à l'unanimité**

Reliquat de crédits dans le cadre des prestations avec le « CIRFAP » pour un montant de 3909,90€, il est proposé au CA d'affecter cette somme sur ALO « contribuer à l'attractivité du lycée » qui pourra être utilisée pour la rénovation et les réparations.

**Vote : 21 Pour : 21 Contre : 0 Abstention : 0**

➔ **Adoption à l'unanimité**

➤ **Contrats : pour chacun des contrats présentés ci-dessous, les votes valident l'autorisation donnée par le CA au proviseur pour les signer.**

**Modalités de déplacement sur le site du lycée « Prieur ».**

Les élèves de la filière logistique se déplacent sur le lycée d'Auxonne pour profiter du plateau technique « logistique » sur les heures de conduite de chariot. Le déplacement se fait en navette louée à la société Bourgogne location qui facture jusqu'à présent à la prestation. Un contrat a été demandé à la société.

**Vote : 21 Pour : 21 Contre : 0 Abstention : 0**

➔ **Adoption à l'unanimité**

➤ **Retour sur le dialogue de gestion.**

Les représentants du service patrimoine ont été rencontrés le mercredi 31/01, à cette occasion tous les problèmes de travaux ont été évoqués. Ce dialogue a été particulièrement constructif et des réponses claires ont été apportées sur de nombreux points :

Chauffage – isolation : changement de système de chauffage acté par la région.  
Chauffage « bulles » du bâtiment C : prise en charge par la région.  
Sécurisation des accès : prise en charge par la région.  
Changement des BAES : prise en charge par la région.  
Signal sonore (alerte et sonnerie de fin de cours) : réunion avec l'entreprise le 7/02 et début des travaux le lundi 12/02 pour une durée de 3 semaines.  
Canalisations des bâtiments C et F : prise en charge par la région.  
Aménagement de l'infirmerie : prise en charge par la région.  
Pôle logistique : présence d'amiante, étude faite par la région.  
Stores et rideaux : la problématique a été comprise, une solution adaptée sera mise à l'étude, un complément en rideaux sera installé en attente.

En conclusion, cette rencontre a permis de renouer un vrai dialogue avec les services de la Région. Elle a fait évoluer significativement plusieurs situations compliquées et coûteuses pour le lycée.

Monsieur Decamp, représentant des parents, demande si les travaux concernant les éclairages dans la cour sont prévus.

Monsieur Vuillemot, proviseur, ajoute que justement les éclairages dans la cour ont tous été réparés. Il demande s'il y a d'autres questions et remercie l'assemblée.

Fin de la séance à 19h00.

La secrétaire de séance,

Luciana Bouchez

Le Président,

Franck Vuillemot